



PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 111 - JUILLET 2014**

# SOMMAIRE

**Chambre de commerce et d'industrie Nîmes- Uzès- Bagnols- Le Vigan**

**DAGIE**

Décision N °2014202-0007 - Délégation de signature ..... 1





PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

## **Décision n ° 2014202-0007**

**signé par**  
**Mr le Président de la chambre de commerce et d'industrie de Nîmes**

**le 21 Juillet 2014**

**Chambre de commerce et d'industrie Nîmes- Uzès- Bagnols- Le Vigan**  
**DAGIE**

Délégation de signature

### DELEGATION DE SIGNATURE

Je, soussigné, **Henry DOUAIS**, agissant en qualité de **Président** de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes-Bagnols-Uzès-Le Vigan**, établissement public de l'Etat, dont le siège est situé à NÎMES (30000), 12 rue de la République, fonction à laquelle j'ai été nommé par une délibération de la Séance Plénière du 9 mars 2012,

Au visa de la délégation qui m'a été consentie le 15 mars 2013 par Monsieur Bernard FOURCADE Président de la CCIR-LR en matière de recrutement.

En application des dispositions du code de commerce et du règlement intérieur de la C.C.I.,

Délègue ma signature pour la durée de mon mandat à **Vincent MARTIN, Directeur Général**, pour les documents suivants :

- Contrats de vacation

En ma qualité de délégant, je conserve la faculté de signer tous les documents entrant dans le champ de la présente délégation.

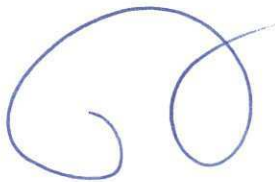
La présente délégation complète celle consentie le 30 janvier 2013 en matière d'administration générale et publiée au recueil spécial n° 44 des actes administratifs de la Préfecture du Gard.

Elle fera l'objet des formalités de publicité requises.

Fait en deux exemplaires originaux.

A Nîmes, le 21 juillet 2014

Le délégant,



**Henry DOUAIS**  
Président de la C.C.I.

Le délégataire,

*(faire précéder la signature de la mention manuscrite : bon pour acceptation de délégation)*

*Bon pour acceptation  
de délégation.*

**Vincent MARTIN**  
Directeur Général de la C.C.I.

